GUELMA

La Protection civile sensibilise aux risques des incendies du patrimoine agricole et forestier

Les incendies de forêt et du patrimoine agricole causent chaque année des dégâts considérables dans la région de Guelma.

Les fortes chaleurs, enregistrées ces dernières années en période estivale à Guelma, ont rendu les forêts vulnérables face à ce danger.

Les riverains ne mesurent pas toujours les risques et le coût de ces incendies qui n'est pas réellement chiffré, du fait que la mobilisation des secours et les immobilisations des populations et de certains secteurs d'activité ne sont pas évaluées.

C'est pourquoi les services de la Protection civile de la wilaya de Guelma ont mis en place un programme de sensibilisation contre les incendies en direction des fellahs et des populations des zones rurales et montagneuses. Une politique de prévention qui, selon les organisateurs, vise à mettre en œuvre les actions destinées à réduire l'impact de ce phénomène sur l'environnement, les personnes et les biens. En effet, un dispositif de sensibilisation et de prévention sera lancé par la Protection civile en coordination avec la Conservation des forêts, la DSA et les APC, du 28 mai au 8 juin de cette année, a révélé, hier, la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya. Une vingtaine de communes abritant les zones jugées à haut risque sont concernées par ces opérations : démonstration des éléments de la Protection civile, sensibilisations aux risques des imprudences et des négligences liées aux travaux agricoles ou forestiers, a indiqué la même source.

Photo : DR

Les organisateurs précisent, par ailleurs, que dans un souci de mieux se rapprocher des zones relativement éloignées, la direction de la Protection civile de Guelma prévoit l'installation de postes avancés au niveau des communes de Khezaras, Aïn Larbi, Bouati, Tamlouka, Aïn Regada, Bordj Sabath, Aïn Makhlouf, Aïn Ben Beida, Mdjez Sfa, et Roknia.

Noureddine Guergour

3 présumés cambrioleurs arrêtés

Trois individus, âgés de 22 à 40 ans, ont été arrêtés cette semaine, pour avoir volé des psychotropes en s'introduisant par effraction dans une pharmacie de la ville de Oued Zenati, chef-lieu de daïra, distant d'une quarantaine de kilomètres de Guelma.

Les éléments de la police judiciaire ont identifié les trois suspects, tous originaires de cette même localité, grâce aux recoupements faits à partir des détails fournis par la plaignante, une pharmacienne âgée de 47 ans, a rapporté ce jeudi la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les prévenus se seraient introduits par effraction dans cette officine en pleine nuit et auraient volé une grande quantité de psychotropes et une somme d'argent.

Toutefois, lors de cette arrestation, la police a pu récupérer 7 786 comprimés psychotropes.

Notre source précise, par ailleurs, qu'un quatrième individu, soupçonné de complicité dans cette affaire, avait été arrêté.

Lors de son interpellation, il était en possession d'une quantité de kif traité. Les quatre prévenus ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal de Oued Zenati en attendant d'être jugés.

N. G.

Les Guelmis veulent leur Samu

Un dossier de création d'un service d'assistance médicale d'urgences (Samu) à l'hôpital Okbi de Guelma a été finalisé pour permettre le renforcement du service des urgences de cette structure.

Ce point était à l'ordre du jour ce jeudi, lors de la dernière réunion de la commission chargée du dossier, présidée par le DSP de Guelma pour le présenter à la commission d'arbitrage pour le choix des projets.

La Direction de la santé et de la population avait organisé il y a quelques jours des ateliers à l'école paramédicale de la ville de Guelma, pour discuter avec les principaux acteurs de cette décision et de ses conséquences, avantageuses pour les riverains et salutaires pour le malade.

Beaucoup de personnes étaient là. «je ne vois pas pourquoi ce projet ne serait pas pris en compte, c'est un service public de santé indispensable à défendre», nous déclare un participant rencontré en marge des travaux de cette commission, précisant que c'est un dossier innovant qui exprime une demande légitime.

«Je souhaite que ce projet aboutisse pour le bien de toute la population. On a vu le travail qui a été fait par le DSP et son staff de la direction de la santé qui souhaitent que ce service voit le jour à Guelma, pour l'amélioration de la prise en charge des malades, notamment dans le cadre des urgences. Nous participerons donc à cette préoccupation en espérant qu'elle ne sera pas laissée de côté», nous confie un ancien praticien généraliste exerçant au service des urgences de l'EPH Okbi. Et d'ajouter : «Nous vivons en permanence dans la crainte de mettre nos patients en danger devant les nouvelles exigences d'une demande grandissante et donc nous avons besoin de ce Samu, notamment pour assurer la permanence des soins, et une prise en charge adéquate et bien coordonnée des urgences».

Il a indiqué que son service étant le plus important de la wilaya, ses confrères font face à une importante charge de travail pour toute la population. «Le projet que nous avons mis en place sur la possible création d'un service d'assistance médicale d'urgences (Samu) à l'hôpital Okbi de la ville de Guelma est viable car nous sommes convaincus qu'il est en mesure de procurer aux usagers des structures de santé publique beaucoup d'avantages», estiment les responsables locaux du secteur de la santé.

Ces derniers ont touché du doigt les difficultés, les pesanteurs et les freins auxquels sont confrontés les équipes de santé des différents services des urgences, notamment celles de l'hôpital Okbi.

Ce projet verra-t-il le jour ? Cette question, les Guelmis ne cessent de se la poser.

N. G.

JOURNÉES DE FORMATION CONTINUE À SÉTIF

Réduire le taux de mortalité maternelle

La Direction de la santé de la wilaya de Sétif a organisé, mercredi et jeudi au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif, des journées de formation continue en gynéco-obstétrique, portant sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre les cas de mortalité maternelle dans la wilaya de Sétif.

Dans certains pays, une femme qui survit à l'accouchement est une miraculée. Dans d'autres, l'idée même qu'une femme puisse mourir en donnant naissance est impensable.

La mortalité maternelle se définit par «le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite». La mortalité maternelle a été documentée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), depuis plus de 15 ans : chaque jour, 1 500 femmes meurent suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement dans le monde. Chaque année, ce sont donc plus de 500 000 décès maternels dans le monde qui surviennent en majorité dans les pays en développement et pourraient être évités.

La mortalité maternelle continue de constituer un problème majeur de santé publique en Algérie. Malgré les efforts consentis depuis les années 70 en matière de santé de la mère et de l'enfant, et la diminution constante des taux de mortalité maternelle et néonatale, ces derniers restent anormalement élevés. L'estimation nationale en matière de mortalité est de 73,9 décès pour 100 000 naissances. Le taux de mortalité le plus élevé du Maghreb. L'Algérie est classée à la 76e position dans le registre OMS.

Dans ce contexte, l'Algérie, à l'instar de la communauté internationale, est en train d'appliquer les recommandations de l'OMS en vue de réduire la mortalité maternelle de trois quart pour atteindre en 2015 le taux de 57,5 pour 100 000 naissances vivantes. Dans son intervention devant les médecins généralistes travaillant dans les différentes structures maternelles de la wilaya, le Dr Karima Cherif-Drabla, chef de service de la population au niveau de la Direction de la santé de Sétif, a fait un état des lieux du phénomène de mortalité maternelle à Sétif. «12 femmes sont décédées durant les premiers six mois de cette année 2015 lors de l'accouchement dans les hôpitaux de la wilaya de Sétif. En 2014 il y a eu dix-sept décès», a affirmé le Dr Cherif. Selon elle, la Consultation prénatale, l'accouchement assisté et le planning familial peuvent contribuer à la réduction de la mortalité maternelle. «80% des décès surviennent au cours de l'accouchement ou 48 heures après» dira-t-elle.

Les causes des décès sont dominées par l'hypertension artérielle de la grossesse, l'hémorragie, les septicémies et les cardiopathies.

Une amélioration des conditions pourrait être obtenue par une meilleure planification des accouchements en fonction des risques encourus et des moyens dont disposent les différentes structures.

Durant ces deux journées de formation continue, plusieurs sujets liés à la mortalité maternelle ont été abordés par des médecins spécialistes, tels que l'embolie amniotique, la dystocie des épaules, le placenta prævia, hémorragie de la délivrance et CIVD et la rupture utérine.

«Ces journées médicales visent à sensibiliser toutes les parties prenantes sur l'ampleur de la mortalité maternelle à Sétif et sur l'intérêt d'une synergie des interventions. Spécifiquement, il s'agissait aussi de présenter la situation globale, de discuter des opportunités d'amélioration et de mettre en place une plate-forme de développement pour la réduction de la mortalité maternelle dans notre wilaya», a conclu le Dr Cherif, l'initiatrice de ces journées médicales.

Imed Sellami

mobilis

Le réseau Mobilis disponible dans le Métro d'Alger

mobilis

Mobilis a le plaisir d'annoncer la disponibilité, dès aujourd'hui, de sa couverture réseau sur toute la ligne du Métro d'Alger.

Le coup d'envoi officiel de la mise en service de la téléphonie mobile dans le métro d'Alger a été donné ce jeudi 28 mai 2015, lors d'une cérémonie de mise en service organisée au niveau de la bouche du métro de la Grande Poste, par le ministre des Transports Monsieur Boudjemaâ Talai.

Ce nouveau équipement a pour but l'amélioration de la prestation de service aux voyageurs, et rendre leur voyage plus agréable, en offrant aux usagers du Métro d'Alger, la possibilité d'utiliser tous les services de la téléphonie mobile, voix, SMS et navigation internet sur le réseau 3G++ de Mobilis.

Par cette nouvelle réalisation qui s'ajoute aux différents projets réalisés dans le secteur des transports, tels que le lancement du Wifi dans les taxis et les bus de l'Etusa, Mobilis se rapproche encore plus du citoyen en mettant à sa disposition toutes les facilitations techniques pour que l'utilisation des TIC soit plus accessible à n'importe quel moment de la journée, et en toute mobilité.